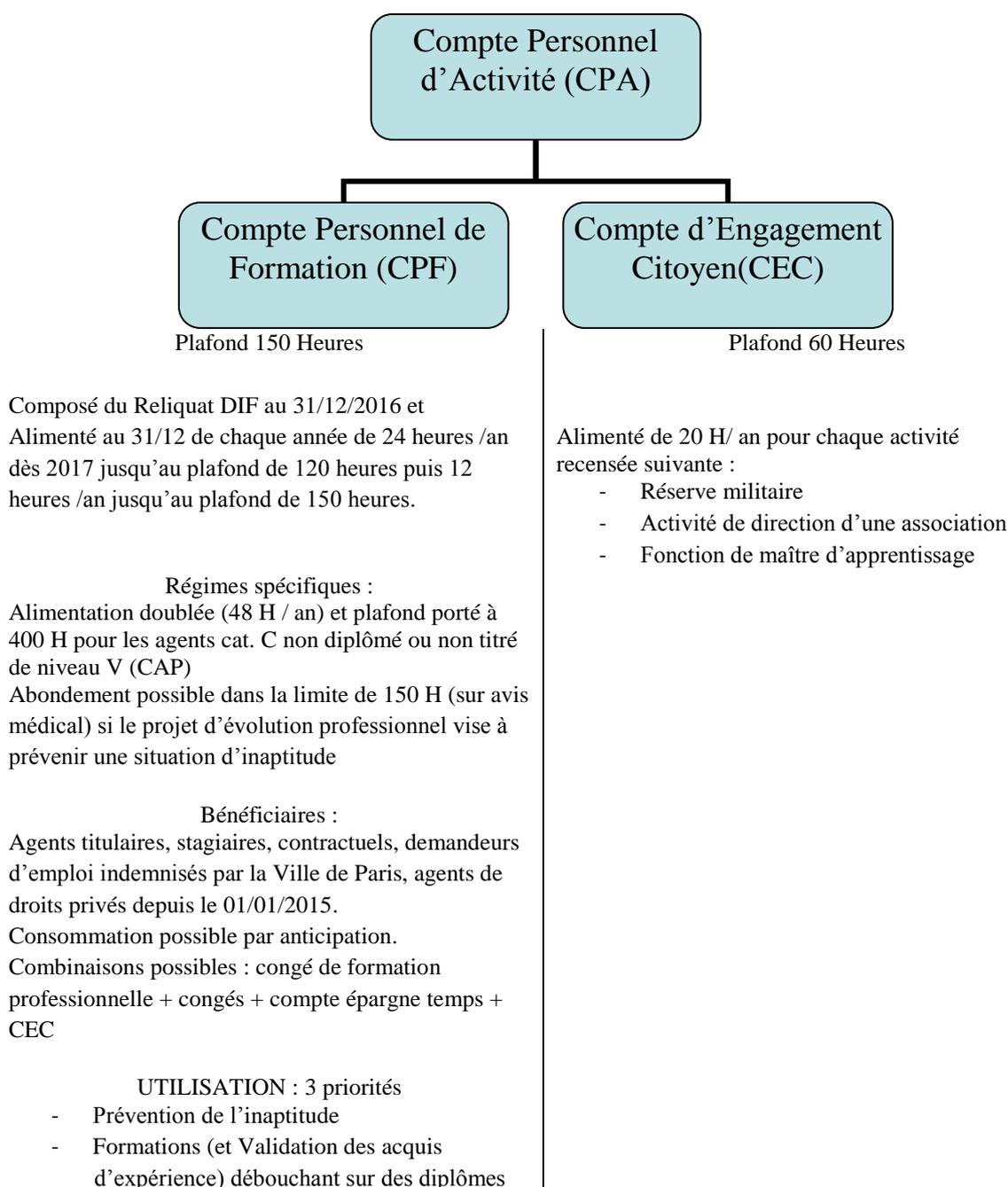


Le compte Personnel de Formation (CPF)

Le CPF est une des parties constituant le Compte Personnel d'Activité dont la mise en œuvre est prévue par l'ordonnance n° 2017-53 du 19 janvier 2017, le décret 2017-928 du 6 mai 2017 et la Circulaire du 10 mai 2017.

Il est personnel et suivra chaque agent tout au long de sa vie active quel que soit son employeur.



ou des certifications reconnues
- Préparations aux concours et examens
+ Formations relatives à l'acquisition du socle de connaissances et de compétences

Les compteurs distincts des CPF et CEC de chaque agent actif seront consultables début 2018 sur le portail moncompteactivite.gouv.fr géré par la Caisse des dépôts et Consignations.

Dans l'intervalle, la Ville va s'associer à la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique pour la rédaction d'un guide pratique.

Nous ne manquerons pas alors de revenir vers vous pour plus d'informations.

L'école du Breuil demain :

Vers une autonomisation prenant la forme d'une régie personnalisée dotée d'une personnalité morale et de l'autonomie financière.

L'UCP a été mobilisée tout au long de l'année 2016 sur ce projet de la mairie visant à donner à cette Ecole plus d'autonomie et une plus grande souplesse dans sa gestion quotidienne administrative. L'UCP a interpellé à plusieurs reprises l'administration et les élus, consciente des inquiétudes légitimes des personnels, dans l'attente d'une réforme annoncée depuis 2008 après un audit qui préconisait déjà un changement de statut pour l'Ecole du Breuil.

Aujourd'hui **la décision a été prise par la maire de Paris et le projet a été lancé le 12 janvier 2017** avec la mise en place de groupes de travail auxquels sont associés les personnels et la **mise en place d'un comité de suivi** (réclamé par l'UCP) pour rendre compte aux représentants des organisations syndicales de l'état d'avancement du projet.

Reçue par Pénélope KOMITES, Adjointe à la Maire chargée des Espaces Verts, de la Nature, de la Biodiversité et des Affaires funéraires, le 14 février 2017, l'UCP a pu exposer ses craintes sur un certain nombre de points (domaine, bâtiments, formation...) et sur l'avenir du corps des professeurs, Mme KOMITES ayant répondu qu'elle ne voulait pas d'une réforme qui n'aurait pas pris en compte la participation des enseignants. Ceux-ci sont aujourd'hui partie prenante dans plusieurs groupes de travail, et associés à la réflexion en cours sur l'avenir de leur statut particulier. Une réunion a eu lieu le 26/06/2017 avec des représentants de la DRH ; l'UCP a pu y faire part de son expérience à l'ESPCI qui possède aussi des corps d'enseignants spécifiques à l'établissement. La question n'est pas tranchée pour nos collègues de l'Ecole du Breuil et l'UCP restera vigilante sur le sujet comme elle l'a fait en son temps pour l'ESPCI.

La prochaine réunion du comité de suivi aura lieu en septembre 2017.

La création de l'établissement public Ecole du Breuil est maintenant programmée pour le 1^{er} juillet 2018, avec une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2019.

L'UCP a renouvelé son Bureau

Lors de sa Commission Exécutive du 19 avril dernier, ont été réélus ou élus au Bureau de l'UCP : Yves Borst, Président ; Jean-Pierre Arnault, Michel Bezut, Alain Borde, Vice-Présidents ; Paul Barot, Trésorier ; Pascale Mimoun, Trésorière Adjointe ; Chantal Juglard, Secrétaire, Dany Taloc, Secrétaire Adjoint ; Simon Durix, Joachim Delpech, Olivier Amiet, Dominique Ravereau, Membres du Bureau.

Assemblée Générale Extraordinaire de l'UCP lundi 26 juin 2017 après-midi à l'espace de la rue de Chaligny

L'UCP organise un temps fort de débats en réunissant ses adhérents en Assemblée Générale Extraordinaire le lundi 26 juin prochain, de 13h30 à 18h00 à l'Espace du 15, rue de Chaligny à Paris 12^{ème}

Des sujets d'actualité ont nourri des échanges portant notamment sur la :

- **Réforme du statut de Paris ;**
- **Non à la suppression du jour de congé aux mères de famille sans contrepartie !**
- **Nécessité de travailler autrement.**
 - * **constat partagé : redéploiements, installation en périphérie des nouveaux pôles administratifs, accroissement des tâches sur des équipes réduites entraînent insatisfactions, voire souffrance au travail.**
- **Témoignages relatifs à Bédier, rue du Pré, Institut George Eastman...**
- **Témoignage propreté : suppression de postes par redéploiements puis création de postes pour une Ville plus propre...**
- **Quels modes d'organisation du travail à développer pour exercer nos métiers d'aujourd'hui et de demain ?**
 - * **Pistes et propositions :**
 - > **Respecter le travail réalisé par les professionnels (refus de l'indifférence), les formes de ce respect...**
 - > **Prioriser les tâches, allègement de certaines, abandon d'autres dans les domaines facultatifs pour maintenir des conditions de travail acceptables : exemple de l'indemnisation chômage confiée à Pôle Emploi...**
 - > **Développer le télétravail (pour les 10 000 postes télétravaillables) ;**
 - > **Temps de travail modulé selon l'âge et la pénibilité ;**
 - > **Semaine de 4 jours ;**

Tels sont les champs de réflexion et de proposition formulées par l'UCP pour améliorer nos conditions de travail.

L'UCP pour vous servir :

- **accompagnement de chacun dans ses demandes, médiation, reconstitution de carrière, avancement, régime indemnitaire...**
- **un service personnalisé pour la retraite (réservé aux adhérents) : Serge Duval reçoit sur rendez-vous au siège de l'UCP ;**

Lancement des élections professionnelles de décembre 2018.

Dès la rentrée 2017, la campagne des élections professionnelles sera lancée, pour constituer notre représentation dans les instances paritaires (CAP, CT de Direction et CT Central).

Nous ne manquerons pas d'en reparler prochainement.

Promotions.

À l'occasion de la commission administrative paritaire du 27 juin 2017, un avis favorable a été donné à **la promotion de 13 adjoints administratifs dans le corps des Secrétaires médical-es et social-es d'administrations parisiennes** (spécialité médico-sociale):

Latifa MAOUCHE, Linda TOUZARD, Thérèse OPPON, Fatoumata BA, Brigitte LEMESNAGER, Yasmina BASTIANAGGI, Bernadette KERRIO, Patricia LOGASSI ZERBIB, Monique MARINE, Sylvie QUENTIN, Catherine BAYLE, Marie-Annick BONTEMS, Lisa SHERIF.

A toutes et à tous, l'UCP adresse ses plus vives félicitations !

<p style="text-align: center;">Union des Cadres De Paris 2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Téléphone : 01.43.47.80.72</p>
